



ville de prilly
Municipalité

8 février 2007

C 3/2007

Communication au Conseil communal
(Séance du 14 mars 2007)
Lausanne Région – Rapport d'activité

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Nous avons l'avantage de vous remettre en annexe le rapport d'activités 2006 de Lausanne-Région.

LA MUNICIPALITE

LAUSANNE REGION

RAPPORT D'ACTIVITES 2006

L'année 2006 a vu la fin de la législature 2002-2006 « prolongée » et celle de 2006-2011, étendue par la nouvelle Constitution vaudoise. C'est ainsi qu'un grand nombre de représentants de secteur ont changé au sein des commissions de Lausanne Région. Vous trouverez la composition des commissions pour la législature 2006-2011 en annexe.

Le **Bureau de coordination** a organisé à l'intention des nouveaux élus, en août 2006, une **séance de présentation de Lausanne Région**, de ses commissions, de leurs travaux et projets. A cette occasion, les Affaires régionales ont réalisé un dossier très complet de présentation de Lausanne Région, qui a été remis aux nouveaux interlocuteurs.

Outre l'élaboration du **budget 2007**, le Bureau de coordination a suivi attentivement les travaux des groupes et commissions et a étudié leurs requêtes.

Suite au travail de la commission Financement Régional, et estimant qu'il s'agissait d'une infrastructure sportive régionale, le Bureau de coordination a présenté, lors des deux assemblées générales, le projet de prise en charge par les communes de Lausanne Région du déficit d'exploitation annuel du **Centre Intercommunal de Glace de Malley – CIGM** -. Ce déficit est actuellement assuré par les seules trois communes propriétaires. Les montants de participation des communes ont été proposés par le Bureau de coordination, mais il est laissé à la discrétion de chacune de fixer la hauteur de sa contribution. En automne 2006, le Bureau de coordination a établi un préavis-type à l'attention des communes qui souhaitent le soumettre à leur organe délibérant. Chaque participation communale donnera lieu à une convention avec la direction du CIGM. Les résultats seront connus courant 2007.

Le Bureau de coordination a porté une attention toute particulière aux démarches d'agglomération, avec le **Projet d'Agglomération Lausanne Morges – PALM**, dont trois de ses membres siègent au COPIL. Parallèlement, les secteurs ont poursuivi ou engagé des démarches plus ciblées s'inscrivant dans la même logique d'agglomération : poursuite des travaux du Schéma Directeur de l'Ouest Lausannois – SDOL -, mise en œuvre du Schéma Directeur du Nord Lausannois – SDNL-, création du Schéma Directeur de l'Est Lausannois – SDEL - et mise en œuvre du Schéma Directeur du Centre Lausannois – SDCL. Ce dernier couvre les communes de Lausanne et Epalinges, respectant ainsi la logique du m2.

Le Bureau de coordination a organisé les deux **assemblées générales** ordinaires. A l'occasion de celle de printemps, Messieurs Marcel Gorgé et Antonello Spagnolo ont présenté le projet « Des places d'apprentissage pour les JAD – Jeunes Adultes en Difficultés » de la commission Formation et Emploi des Jeunes. Lors de l'Assemblée générale d'automne, le 14 septembre 2006, les communes se sont prononcées en faveur du principe de financement du déficit d'exploitation du CIGM. Elles ont aussi accepté, sur proposition de la commune de Renens, d'augmenter le budget

Toxicomanie de 1.- franc par habitant, au titre de participation au dispositif lausannois en la matière.

Lausanne Région, grâce à sa représentation au sein du Conseil de **Fondation de Beaulieu**, a suivi activement les travaux et la gestion de celle-ci.

Le Bureau de coordination est également représenté au sein de la **commission cantonale pour les déchets**. Il a aussi, sur demande de communes, avalisé la création d'une nouvelle commission « Déchets ».

En ce qui concerne le **personnel** de Lausanne Région, le Bureau de coordination a pris acte, avec regret, de la démission de son secrétaire général Denis Décosterd. Pour repourvoir son poste, cinquante-trois personnes ont fait acte de candidature, neuf d'entre elles ont été retenues pour des entretiens avec une délégation du Bureau de coordination. A la fin d'une série de trois entretiens, le poste a été repourvu par l'engagement de Madame Patrizia Marzullo Darbellay qui prendra ses fonctions de secrétaire générale le 1^{er} avril 2007.

AFFAIRES RÉGIONALES

COMMISSION TOXICOMANIE

La commission Toxicomanie, comme toutes les autres, a vu sa composition fortement changer à l'occasion de la nouvelle législature. Madame Raymonde Gyger a été nommée à sa présidence.

Durant cette année, la commission a abordé les sujets suivants :

- Réflexion concernant la proposition renanaise de demander aux communes de la région de participer, à hauteur de 1.- fr./hab, au dispositif lausannois en la matière qui, pour rappel, s'élève actuellement à 5 millions annuels.
- Réflexions autour de la création d'un espace de consommation et d'un bistrot social en lien avec le préavis lausannois.
- Compte-rendu des activités de DEPART. Ce projet mis sur pied par le Centre St-Martin, l'UMSA – Unité Médicale de Santé pour Adolescents - et le SUPEA – Service Universitaire de Psychiatrie pour Enfants et Adolescents, s'adresse aux adolescents ayant des problématiques d'addiction ainsi qu'à leurs familles, mais surtout aux professionnels confrontés à des jeunes avec des problèmes d'addictions - souvent le personnel enseignant ou les éducateurs. Financé partiellement, au début sur deux ans, par Lausanne Région, la commission a estimé nécessaire de financer ce très important projet une année supplémentaire. Le canton ayant reconnu la nécessité et l'efficacité d'une telle structure, la financera, dès la fin 2008, pérennisant ainsi son action.

- Choix des institutions à subventionner avec le franc supplémentaire accordé par l'Assemblée générale d'automne, La commission a souhaité que la subvention lausannoise de 83'000fr. à l'association Bethraïm ainsi que celle de 30'000.- fr. à Rel'ier soient toutes deux reprises par Lausanne Région. Le solde, en fonction de la variation du nombre d'habitants, sera affecté à des actions de prévention auprès des jeunes.
- Discussions à propos du financement du dispositif en faveur des toxicodépendants sur le canton de Vaud et de la répartition entre la ville de Lausanne, le Canton, Lausanne Région et les communes.
- Elaboration de ses objectifs pour la nouvelle législature, à savoir continuer à positionner la commission Toxicomanie de Lausanne Région comme lieu d'échanges et de débats. Ainsi, la commission a programmé une journée de réflexion en 2008, des actions de prévention auprès des jeunes, une reprise des cours de prévention pour des publics ciblés et une aide organisationnelle et financière aux communes désireuses d'organiser des séances d'informations/ prévention pour leurs citoyens.

La commission a surtout organisé, en collaboration avec Rel'ier, le 15 juin 2006 à Pully, une grande **journée de réflexion**, sur le même principe que celle qui a eu lieu en février 2004. Cette journée dont le thème était « Espaces publics et toxicomanie » a, au cours d'une conférence d'un psychiatre parisien, de cinq ateliers menés par des professionnels et de deux débats, abordé toutes les questions de grande actualité liées à la place du toxicodépendant en milieu urbain.

Cette journée a rencontré un énorme succès puisque près de 150 personnes se sont inscrites aux ateliers et qu'environ 200 personnes ont assisté aux conférences et débats. Son organisation a été rendue possible grâce à la précieuse aide de Rel'ier mais aussi des membres de la commission Toxicomanie.

TVRL a diffusé, pendant plusieurs jours, un sujet qu'ils ont réalisé durant le débat du soir « Espace de consommation de stupéfiants à Lausanne : une incitation à se droguer ? »

Un compte-rendu de cette journée est disponible sur le site de Lausanne Région.

Un montant total de 7'800.- fr. a été utilisé à cet effet, grâce à la commune de Pully qui a mis gratuitement à disposition ses locaux. Nous tenons à l'en remercier ici.

COMMISSION FORMATION ET EMPLOI DES JEUNES

Au début de la nouvelle législature, la commission Formation et Emploi des Jeunes a nommé Madame Michèle Gay-Vallotton co-présidente de la commission avec Madame Lauréanne Salamin Michel, qui en a assuré la présidence tout au long de la précédente législature.

Tous les chiffres montrent que de plus en plus de jeunes ne trouvent pas de place d'apprentissage. Il est absolument nécessaire qu'ils soient pris en charge durant cette période difficile. La commission Formation et Emploi des Jeunes travaille donc toujours à trouver des moyens concrets pour augmenter les places d'apprentissages dans les entreprises, ainsi qu'à créer des synergies entre les professionnels du réseau.

La commission regrette aussi que beaucoup de formation en deux ans, avec un niveau de cours professionnels moins élevé, aient été supprimées, car cette manière de faire a encore réduit le marché des places d'apprentissage pour les élèves sortant, notamment, de VSO. Cette même constatation a été faite pour l'accès aux emplois. Conscientes de ce problème, beaucoup de communes auraient souhaité former puis embaucher des jeunes en tant qu'**intendant communal**. La commission, parallèlement à plusieurs autres actions de ce type, notamment du Grand Conseil, a étudié la possibilité de créer une formation d'intendant communal. A l'occasion de son étude, elle a constaté qu'une nouvelle formation allait être reconnue par la Confédération, celle d'agent d'exploitation, qui semble correspondre à la fonction d'intendant communal. La commission continue donc sa recherche afin de proposer aux communes cette nouvelle formation.

Une délégation de cette commission a eu une série d'entretiens avec Madame Dotezac, cheffe de projet pour la nouvelle **loi sur la formation professionnelle vaudoise** – nLVFPr. La commission a été ravie de constater que TOUTES les propositions de la commission Formation et Emploi des Jeunes de Lausanne Région ont été prises en compte dans le projet de cette nouvelle loi. La commission s'impliquera donc fortement par des actions d'informations et des débats à l'occasion de la mise en consultation de cette nouvelle loi.

La commission Formation et Emploi des Jeunes a lancé, en 2006, son grand projet de création de **places d'apprentissage pour les jeunes adultes en difficulté** - JAD - dans ses communes membres. Pour ce faire elle a élaboré le projet en collaboration avec Monsieur Spagnolo du DSAS et a nommé Monsieur Marcel Gorgé, préfet honoraire, porteur de ce projet auprès des communes membres. Ces derniers ont donc présenté ce projet dans les différents secteurs de Lausanne Région et en Assemblée générale. A fin 2006, cinq communes ont mis en place des solutions formatives pour les JAD. La commission a décidé de proposer aux communes d'autres solutions formatives pour les JAD, solutions plus légères telles que des places de stage ou de préapprentissage.

La commission a aussi apprécié, suite aux nombreuses critiques lors de la consultation, dont celle de Lausanne Région, que le Canton décide de retirer son **projet de loi cantonale sur l'aide financière à la formation**.

Durant cette année, une mise à jour du site **www.kiftontaf.ch** a été effectuée. Le site de Lausanne Région à l'attention des jeunes en recherche de formation correspond parfaitement à la demande de ces derniers. C'est pour cela que plus de 28'000 personnes l'ont visité cette année et plus de 307'081 pages ont été visitées. La plus grande fréquence de connexion se situe au mois de mars (3'083) et le plus grand nombre de pages visitées au mois de juin (31'229), ce qui démontre bien l'utilisation de ce site au moment, un peu tardif il est vrai, de la recherche d'une formation. Une

grande majorité des visiteurs en connaissent l'adresse, ce qui indique que la promotion de ce site par la carte www.kiftontaf.ch, largement distribuée, porte ses fruits. Plus d'une centaine de courriels ont été reçus, souvent des appels au secours de jeunes qui après plus de 250 demandes de place d'apprentissage, n'avaient rien trouvé.

La commission Formation et Emploi des Jeunes étudie la possibilité de créer **un site internet pour les employeurs** : quelles démarches administratives pour former, les formulaires, quel type de formation offrir, quelles aides en cas de problème, adresses et institutions utiles, etc.

En 2006, la commission Formation et Emploi des Jeunes a aussi organisé son stand au 9^{ème} salon de la formation et de l'apprentissage « **Planète Métiers** » qui s'est tenu du 9 au 13 mai au CIGM.

Sur ce stand, les 171 places d'apprentissage proposées par les communes membres étaient recensées. Des panneaux, ainsi qu'un questionnaire/jeu présentant l'importance de faire des stages en entreprise en 8^{ème} déjà étaient proposés aux visiteurs. De très nombreux prix offerts par des sponsors ont été distribués, ainsi que des cartes et des stylos faisant la promotion du site www.kiftontaf.ch. Tout le stand a été géré par des apprentis employés de commerce des communes.

Les professions de floriculteur, paveur, réparateur automobile et informaticien ont été présentées par les apprentis des communes de Pully, Lausanne, Epalinges et Prilly, et ce par le biais d'activités interactives que les jeunes visiteurs ont beaucoup apprécié.

De l'avis de tous les professionnels, le stand de Lausanne Région était beau et attirait un grand nombre de jeunes en donnant une réponse claire à leurs interrogations. Plus de 3'300 jeunes de VSO et de VSG l'ont visité.

Le stand de Lausanne Région a été rendu possible grâce à la précieuse aide de l'Atelier des maquettes de la ville de Lausanne, aux communes qui ont préparé des présentations et à celles qui ont mis à disposition, pour une journée, leurs apprentis. Nous tenons à les en remercier sincèrement.

Un montant de 9'800.- fr. a été nécessaire pour la réalisation de ce stand.

COMMISSION PETITE ENFANCE

La commission Petite Enfance, présidée par Monsieur Oscar Tosato, a reçu les informations lausannoises au sujet d'un logiciel calculant le coût brut d'une structure d'accueil.

Elle a travaillé, tout au long de cette année, à suivre la mise en place de la nouvelle Loi cantonale sur l'accueil de jour de l'enfance - LAJE - et à transmettre les informations à ses membres.

Elle a fixé ses objectifs de législature en fonction de la nouvelle organisation découlant de la mise en application de la LAJE, à savoir aider et informer les communes à trouver la solution la plus adaptée à leurs besoins.

Dans ce but, la commission Petite Enfance, a mandaté un sous-groupe de techniciens, pour apporter des solutions concrètes aux communes, aussi bien du point de vue technique, que juridique et financier. Cette séance d'information aura lieu en 2007.

COMMISSION TRANSPORTS

La commission Transports, a élu pour la nouvelle législature Madame Claudine Wyssa à sa présidence.

La commission a reçu des informations sur les projets en cours, mais a aussi débuté une réflexion afin de fixer ses objectifs de législature en coordination avec les projets du PALM.

Elle a reçu une information très complète sur les nouvelles mesures OPair. Cette commission a aussi supervisé les travaux de différents projets :

- **Comptages 2005 du trafic individuel et des transports collectifs :**

La commission Transports, a reçu les rapports des comptages 2005 de ses mandataires, les bureaux Robert-Grandpierre et Rapp SA et Transitec SA.

Les comptages 2005, qui pour les besoins du PALM ont été étendus en 2005 à l'agglomération Lausanne Morges, montrent des résultats très encourageants particulièrement en ce qui concerne le transport individuel en ville de Lausanne. Pour la première année, et malgré un taux de motorisation sans cesse grandissant, les déplacements en ville de Lausanne ont diminué. Toutes ces charges ont été reportées sur la ceinture autoroutière qui voit plus de 79'000 véhicules par jour sur certains tronçons.

Ces comptages seront aussi utilisés pour alimenter le système de modélisation Emme 2 – système de simulation des transports.

Ces résultats ont été présentés à la presse qui y a donné un large écho et le rapport de synthèse se trouve sur le site www.lausanneregion.ch.

Les comptages quinquennaux sont amortis sur 5 ans, à raison de 40'000.- fr. par an.

- **En ville sans ma voiture** : suite à une décision de ne plus participer à cette journée, le montant de 20'000.- fr. inscrit sur le budget 2006 a été utilisé pour la réalisation d'un guide P + R.

- **Guide P + R Parkings Relais** : En raison de son succès en 1998, Lausanne Région avait souhaité remettre à jour ce guide initialement intitulé « Guide du pendulaire futé ».

Un nouveau Guide P + R a donc été réalisé sur la base du territoire de la communauté tarifaire Mobilis. Il recense, sur ce territoire dépassant largement le territoire de Lausanne Région, tous les parkings de longue durée à proximité d'un arrêt des transports collectifs. Ainsi plus de 6'000 places ont été recensées ; leur prix et l'arrêt de transport collectif le plus proche sont indiqués.

Sur ce guide, une autre carte présente un zoom sur les Parkings Relais en entrée de Lausanne. Enfin une troisième carte donne la durée du transport collectif jusqu'au centre ville.

Sorti de presse en décembre 2006 à 100'000 exemplaires, il a été présenté à la presse, ce qui a donné lieu à un grand nombre de demandes de privés. Il sera gratuitement distribué dans les communes, les offices du tourisme, les centres de congrès, les hôtels et dans les Hautes écoles.

Son financement de 30'000fr. a été assuré par le budget 2006 de l'action En ville sans ma voiture ainsi que par le poste publicité.

- **Service Pyjama** : Depuis 2003, le service Pyjama est financé par le biais de la facture cantonale des transports. Lausanne Région continue à assurer la coordination de la communication, mais aussi à répondre aux questions de ses utilisateurs, via le site www.service-pyjama.ch. La commission Pyjama a organisé une présence, tout au long de l'année, lors des manifestations pour les jeunes adultes. Le partenariat avec l'association « Be me angel » a continué. De plus, deux vagues de communication, au printemps et en automne, ont permis de fortement augmenter sa clientèle.

Dans les nouveautés, il est à noter que des automates rendant la monnaie ont été installés au départ des bus du service Pyjama.

Le service Pyjama dessert aujourd'hui plus de soixante communes par les entreprises de transports tl, LEB, CFF régional et longues distances. Ce service a vu la fréquentation de sa clientèle fortement augmenter en 2006 : une augmentation de 10,6 % pour le LEB, de 17,1 % pour le réseau de bus et de 25,3 % pour les CFF, transportant ainsi plus de 72'000 utilisateurs en 2006. Ceci prouve, si besoin en était, l'importance de ce service pour les jeunes de notre région.

COMMISSION ACTIVITES SPORTIVES

- La commission Activités sportives a, dans le cadre de son étude pour la construction d'une **piscine olympique couverte**, étudié une solution transitoire qui aurait consisté à **couvrir la piscine de Bellerive** par une bulle.

L'étude de cette solution, pour laquelle la ville de Lausanne était disposée à financer l'entier des investissements, a été stoppée lorsque la ville de Lausanne a informé l'Assemblée générale qu'elle souhaitait retirer ce projet en raison d'un autre projet de construction d'infrastructures sportives.

- Dans le cadre de la reprise des frais d'exploitation du **Centre Intercommunal de Glaces de Malley** par les communes membres, la commission a soumis cet objet au vote des communes lors de l'Assemblée générale de septembre 2006. La question de principe de financement du déficit d'exploitation a été adopté par 23 voix pour et 3 contre. Le vote à propos de la répartition financière a obtenu un résultat de 20 voix pour et de 6 contre.
- Toutes les adresses des clubs sportifs ont été remises à jour avec l'aide des communes, afin que la commission puisse rééditer son « **Guide sportif régional** ». Cependant, pour des raisons financières évidentes, elle a décidé de ne plus l'imprimer sous forme de brochure, mais de mettre toutes ces informations sur un site web : **www.guidesportif.ch**. Cette manière de faire permet aussi une mise à jour presque immédiate des données.

D'autre part, des sociétés sportives commerciales, écoles de danse, écoles de gymnastique et fitness, ont été contactées pour apparaître sur ce site, moyennant un financement de 10.-/an. Le site est terminé et en ligne. Cependant la commission Activités sportives a souhaité que les informations concernant les sociétés sportives lausannoises soient rapatriées à Lausanne Région pour qu'elles apparaissent sur le site de la même manière que les autres.

Toute la communication au sujet de ce site, sera faite au cours du printemps 2007.

Cette opération a pu être réalisée avec un montant de fr. 6'000.--.

COMMISSION DECHETS

En raison des nouvelles questions légales relatives au financement de l'élimination des déchets, Lausanne Région a estimé nécessaire de recréer cette commission. Elle s'est réunie une première fois fin 2006.

Elle a nommé son président en la personne de Jean-François Luthi et a eu une présentation de la nouvelle loi cantonale. Elle se fixera ses objectifs au début 2007.

Les commissions **FINANCEMENT REGIONAL**, **FLUIDES ET ENERGIE** et **AMENAGEMENT DU TERRITOIRE** ne se sont pas réunies cette année.

AGGLOMERATION LAUSANNE - MORGES

Les démarches "agglomération" occupent une part significative du temps des responsables et des collaborateurs de Lausanne Région, en particulier avec le PALM et sa convention. Suite au départ de Monsieur Yves Junod, son poste n'a pas été repourvu. Les Affaires régionales en assurent le secrétariat sous la direction de Monsieur Denis Décosterd.

Le **canton** a poursuivi l'élaboration du projet d'agglomération Lausanne - Morges (PALM) en le liant au Plan directeur cantonal. Le projet d'agglomération acquerra force obligatoire de ce fait. Il permettra à l'agglomération de bénéficier, le moment venu, des futures dispositions fédérales d'aide au financement du trafic d'agglomération. Les questions liées aux finances et au processus institutionnel ont été relancées dans ce cadre, ces deux éléments constituant des obligations pour répondre aux exigences de la Confédération. Dans ce cadre, Lausanne Région a été chargée de gérer **le volet processus institutionnel** du projet d'agglomération.

Au nombre des **opérations engagées, en cours et prévues à court terme**, l'on peut mentionner la mise en consultation du projet définitif de PALM entre octobre et décembre 2006. Cette phase fait suite aux travaux effectués courant 2006, qui ont vu la finalisation du projet et sa rédaction définitive. La phase de consultation formelle demande aux Municipalités de prendre position face au projet de PALM et aux instruments de ratification proposés (convention, approbation du Palm, etc.). Une fois ces travaux achevés, le PALM sera finalisé, signé, puis transmis à la Confédération pour validation. S'ouvrira alors la phase de mise en œuvre.

Sur le plan institutionnel, s'il a été décidé de renoncer au processus constitutif initialement prévu, compte tenu des résultats mitigés de la consultation lancée sur ce point. Cela ne signifie en aucun cas que les travaux de mise en œuvre ne concerneront pas les communes. En effet, la mise en œuvre du PALM demandera les travaux suivants :

- Gestion globale du projet par le Canton, mais avec participation de représentants communaux au sein des instances de direction du projet (COPIL) ;
- Engagement des communes dans le cadre des schémas directeurs : planification et études, mise en œuvre ;
- Adaptation des réglementations communales pour se mettre en conformité avec les principes et objectifs du PALM et des schémas directeurs : densification, renforcement des transports publics, etc. ;
- Participation des communes aux réflexions d'agglomération pouvant déboucher, à terme, sur une agglomération structurée.

L'abandon du processus constitutif initialement envisagé ne signifie pas que les communes pourront se reposer sur le canton ou qu'elles pourront ne rien changer à leur mode de faire. La démarche d'agglomération est une approche basée sur le partenariat et la collaboration dans laquelle la part des communes devra être pleinement assumée.

Lausanne, Janvier 2007 – Marie Savary

PROMOTION ECONOMIQUE

En préambule, nous rappelons que la promotion économique de Lausanne Région comporte deux structures : la Commission Promotion économique et l'Office de promotion économique.

La Commission Promotion économique, présidée par M. Jacques Baudet, municipal à Romanel s/Lausanne, est composée de 15 membres, représentants politiques des communes de l'association, mais également de représentants de l'économie régionale. Elle s'est réunie 3 fois au cours de l'année 2006. La Commission a pour mission de définir les priorités d'actions et de suivre la mise en œuvre du programme de **l'Office de promotion économique**, qui en est l'instrument opérationnel.

Si toutes les activités de l'office ont pour mission l'appui aux entreprises, qu'elles soient en phase de création ou de développement, les actions menées et les voies empruntées pour y parvenir sont multiples. Ainsi, le présent document rapporte de manière factuelle, pour l'année 2006, les tâches accomplies.

DEMARCHE D'ORIENTATION DE LA POLITIQUE DE PROMOTION ECONOMIQUE ET DE MISE EN OEUVRE DES POLES DE DEVELOPPEMENT DE LAUSANNE REGION

Le contenu et les conclusions de l'étude mentionnée en titre, conduite en 2003 par la Haute Ecole de Gestion de Lausanne, permettent à notre promotion économique de mieux orienter ses actions et de disposer d'un outil d'aide à la décision. Le volet « répertoire des disponibilités communales en matière de terrains à vocation industrielle » a été réactualisé au cours de cet exercice.

SOUTIENS DIRECTS AUX CREATEURS D'ENTREPRISES

Ce ne sont pas moins de 130 entreprises qui ont sollicité le soutien de notre Office pour des aides diverses, tels que : appui à l'élaboration de plan d'affaires, recherche de financement, recherche de locaux et terrains, appui à la demande de permis de travail et de séjour ou encore information et mise en contact vers des organismes privés et publics.

Le 26% de ces contacts a été aiguillé vers notre Office par nos partenaires publics, 18 % par notre réseau (par exemple associations économiques ou Hautes écoles) et 56% par des entreprises qui ont fait une recherche via Internet, ou encore celles qui ont bénéficié précédemment de nos conseils lors d'une création et qui, en phase de développement, font à nouveau appel à nos prestations.

Trophée PERL

Par la remise de cette récompense, dotée d'une enveloppe globale de Fr. 90'000.-, Lausanne Région entend primer 4 entreprises régionales pour des projets originaux et novateurs.

L'édition 2006 a enregistré la participation de 25 dossiers. Sous la présidence de Monsieur le Syndic Daniel Brélaz, le Jury, composé de représentants du monde académique, politique, économique et de la presse, a accordé :

- ♦ le premier prix à Enefttech Innovation SA, Ecublens pour le développement d'un système de micro-cogénération permettant de produire de la chaleur et de l'électricité à partir d'énergies renouvelables ;
- ♦ le deuxième prix à Sol-R-Tec Snc, Belmont s/Lausanne pour le développement d'une couverture de sécurité pour piscine intégrant, sans installation, un chauffage solaire ;
- ♦ le troisième prix à XLBiosim SA, Ecublens pour le développement de modules d'accélération permettant d'abaisser jusqu'à 50x le temps des simulations nécessaires à l'élaboration de médicaments ;
- ♦ le prix « coup de cœur » à Enef SA, Froideville pour un projet de développement d'unités de production de biogaz à partir de produits agricoles, de déchets verts et alimentaires.

La cérémonie de remise des Trophées s'est déroulée en présence de Mme Jacqueline Maurer-Mayor, cheffe du Département de l'économie, et a accueilli comme conférencier M. Robin Cornelius, fondateur de Switcher SA.

Une séance d'information « création – développement » a été organisée à l'intention de tous les candidats à l'édition 2006. Les sujets présentés concernaient : les prêts bancaires, la propriété intellectuelle, la fiscalité des entreprises et les aides financières cantonales.

De plus, l'Office a répondu aux sollicitations de 10 créateurs sur des sujets liés à la recherche financière, la recherche de locaux et la mise en contact avec notre réseau.

Communauté d'Intérêt Centre

Le canton de Vaud a souhaité dès 2001 la création de 5 guichets uniques aux fins d'offrir aux entreprises régionales une seule adresse pour toute question liée à la création et au développement.

Sous le nom « communauté d'intérêt centre » (CIC), une convention fut signée avec nos régions voisines de Cossonay et du Gros-de-Vaud. Le canton participe au financement de cette collaboration à hauteur de Fr. 54'000.- par an.

Les actions communes menées pour cet exercice se résument ainsi :

- ♦soutiens directs aux entreprises domiciliées sur les territoires couverts par l'ARC (Région Cossonay), l'ARGdV (Région Gros-de-Vaud) et LR (Lausanne Région): recherches de terrains, élaboration de plans d'affaires ;
- ♦diffusion de la brochure « le fil rouge de la création d'entreprise » ; il s'agit de proposer en quelques têtes de chapitres et résumés les aspects incontournables de la création d'entreprise. Dans un souci d'apporter une information complète, des fiches thématiques enrichissent les sujets traités ;
- ♦conception, réalisation et mise en ligne d'un site Internet à l'adresse www.c-i-c.ch
- ♦conception et création d'un « stand parapluie » ;
- ♦réponse commune à la consultation fédérale sur la «promotion suisse» ;
- ♦réponse commune à «l'ordonnance fédérale sur les aides financières et organisations de cautionnement en faveur des petites et moyennes entreprises».

Valorisation de la filière du Design industriel

Pour la deuxième année consécutive « le point rencontre entreprise » s'est tenu les premiers lundis du mois au Swiss Design Center de Lausanne. Ainsi, dans le cadre de cette plate-forme de conseils et d'appuis aux entreprises, dont l'activité est liée au développement et à la commercialisation d'un produit et/ou à la filière du design industriel, 16 créateurs ont été rencontrés tout au long des 7 permanences organisées.

Nous avons pu bénéficier, en termes de communication, du soutien du canton de Vaud au travers de son Service de l'économie, de la Chambre Vaudoise du Commerce et de l'Industrie, du quotidien « 24 heures » et de nos communes membres.

PACTE, des paroles aux actes

Fondée sous forme d'association en 2002, Pacte a pour but de favoriser l'égalité des chances au sein de l'entreprise et de permettre l'accès des femmes à des postes à responsabilité. Dès 2004, l'association a mis en place un projet pilote de mentoring, financé par le Bureau fédéral de l'égalité, Fondinco et la Loterie Romande.

Il s'agit au travers de ce programme d'offrir aux membres de l'association des ateliers de formation, des tables rondes sur des thèmes spécifiques et des soutiens et conseils de marraines ayant une position hiérarchique professionnelle élevée. Ce ne sont pas moins de 100 membres qui ont participé à ce programme depuis sa création.

Au terme de la première édition du projet « mentoring », il est apparu qu'une dizaine de participantes envisageait la création de leur propre entreprise. Ce groupe spécifique avait ainsi des besoins de conseils différents que ceux dispensés au travers du programme.

Lausanne Région a accepté de soutenir l'association au travers d'un apport financier de Fr. 3'000.- ; il a été créé un groupe « entreprendre » où, dans le cadre de réunions trimestrielles, les divers aspects « création / développement » sont abordés.

Fonds de Capital Développement

Dans un constant souci d'encourager la création et le développement économique régional, les communes membres de l'association se sont dotées d'un « Fonds de Capital Développement » dont le but est l'apport -sous forme de prêts sans intérêts- de ressources financières à des projets prometteurs. Capitalisé à fin 2006 à hauteur de 122'000fr, il sera progressivement augmenté pour atteindre en 2009 le montant d'un demi-million de francs.

L'Office a ainsi travaillé, au cours du deuxième semestre, à la rédaction du règlement et des procédures d'octroi des prêts. Nos partenaires publics et privés, ainsi que la presse ont été informés par communiqué le 24 novembre de la constitution de ce fonds.

Le projet de Loi cantonale sur l'appui au développement économique devrait permettre, le moment venu, de doubler ce capital, par l'apport de ressources cantonales.

CapitalProximité

CapitalProximité est une association fondée en 1998 par le canton de Vaud, les associations régionales vaudoises et le Développement Economique Vaudois, dans le but de réunir demandeurs et offreurs de capitaux. Après 7 années de fonctionnement, le comité formé de membres privés et publics, dont Lausanne Région, a décidé de revoir son modèle d'affaires et de travailler non plus avec un seul membre de direction, mais avec un réseau de porteurs de projets qui bénéficieront entre autres, d'une plate-forme Internet performante. Présent au sein du comité depuis sa création, Lausanne Région, a œuvré de manière importante à la mise en place de cette nouvelle organisation.

CONSULTATIONS

Deux consultations ont fait l'objet d'une attention toute particulière, compte tenu des implications qu'elles auront sur le futur du paysage économique de notre canton et de ses régions :

1. l'avant projet de loi sur l'appui au développement économique
2. la définition des thèmes prioritaires du canton de Vaud dans le cadre du programme de mise en œuvre de la Nouvelle Politique Régionale fédérale

Réseautage

Si des liens étroits sont tissés et constamment enrichis avec nos partenaires, qu'ils soient publics, privés ou institutionnels, nous oeuvrons également au développement de notre réseau. Ainsi, en 2006 nous avons entre autres,

- ♦été présents aux « petits déjeuners start-ups » organisés par le canton ;
- ♦présenté la promotion économique régionale lors des réceptions organisées par la Ville de Lausanne à l'endroit des étudiants post grade de l'UNIL et MBA de l'IMD ;
- ♦participé aux Journées européennes des représentants territoriaux de l'Etat ;
- ♦présenté aux municipaux nouvellement élus nos missions et actions ;
- ♦co-animé et co-organisé avec la commune de Renens les débats proposés dans le cadre de l'accueil de l'Agoramobile, structure itinérante de programmation de conférences publiques.

Pour conclure, l'Office et la Commission de promotion économique ont pris congé fin novembre du Secrétaire général de Lausanne Région, M. Denis Décosterd, et le remercient sincèrement pour son appui constant aux travaux en faveur de notre économie régionale. Nous nous réjouissons de l'accueillir à nouveau au printemps 2007, mais en tant que représentant de la Ville de Lausanne.

Lausanne, janvier 2007 – Ariane Rochat

Conclusions

Bien que 2006 aura été, pour Lausanne Région, l'année des changements (de législature et de secrétaire général), l'on peut tirer un bilan positif des travaux de cette année. Les réflexions de la plupart de ses commissions, toutes très motivées, visent à positionner la région non seulement comme organe de coordination, de mise en réseau, mais aussi comme organe de communication, relayant les informations entre les différents partenaires et comme partenaire indispensable sur plusieurs sujets tels que l'agglomération, la formation et la toxicomanie.

Ce travail a été rendu possible grâce aux 150 représentants des secteurs et techniciens, qui se sont réunis à l'occasion de 74 séances. Nous tenons à les en remercier chaleureusement.

Annexe : tableau des représentants politiques des secteurs dans les commissions de Lausanne Région.

Législature 2006-2011 - Composition des commissions Lausanne Région

Commissions	Lausanne	Secteur Ouest	Secteur Nord	Secteur Est
Schémas Directeurs	O. Français	M. Huguenin - Renens	J. Baudet - Romanel	A. Schlaeppi - Lutry
Bureau de coordin	D. Brélaz	A. Gillieron, permanent M. Wehrli (jusqu'à 06.07)	D. Grosclaude, permanent E. Schiesser (dès 1.1.07)	JF. Thonney B. Burri (dès 1.1.07)
Fin. Régional	D. Brélaz W. Thonney	M. Tendon - Crissier JA. Aellen - Crissier	J. Rohrer -Cugy B. Buchler - Bretigny	G. Moser - Belmont CA. Chuard - Pully
Proméco	D. Brélaz J.P. Allamand	JF. Clément - Renens S. Perrudet - Villars-ste-C	U. Lauper - Bretigny J. Baudet - Romanel	M. Lambert - Pully S. Reichen - Paudex
Act. Sportives	M. Vuilleumier P. Iseli	R. Pidoux - Prilly C. Rothen - Ecublens M. Romano - Renens	R. Bron + CIGM - Cugy PA. Marmillod - Bretigny P. Haemmerli - Cheseaux	M. Lambert - Pully B. Burri - Cullayes D. Christen - Epalinges
Transports	O. Français J.A. Gonzalez	C. Wyssa - Bussigny A. Gorgerat - Chavannes	M. Odier - Le Mont F. Blanc - Cheseaux	A. Schlaeppi - Lutry R. Vuilleumier - Epalinges
Pyjama	C. Joyet	F. Massy - Ecublens	M. Odier - Le Mont	M. Hanhardt - Savigny
Petite Enfance	O. Tosato JC. Seiler	JC. Gardon - Bussigny E. Lasserre - Prilly	J. Franzini - Cugy R. Gyger - Bottens	C. Dupertuis - Belmont MC. Cuendet - Pully
Toxicomanie	J.C. Bourquin G. Ziegler	P. Manzini -Ecublens J. Depallens - Renens	R. Gyger - Bottens M. Geiger - Bretigny	S. Reichen - Paudex MC. Cuendet - Pully
Form. Emploi Jeunes	JC. Bourquin M. Cambrosio	L. Salamin - Bussigny F. Magnin - Chavannes	D. Beuchat - Morrens M. Gay-Vallotton - Cheseaux	N. Liniger - Epalinges M. Preti - Mézières
Déchets	O. Français	JD. Luthi - Bussigny C. Jatton - Chavannes M. Perreten - Renens	M. Pittet - Froideville E. Schiesser - Romanel B. Chabloz - Le Mont	JC. Sheppard - Epalinges P. Michelet - Belmont B. Burri - Cullayes
Com. Gestion	JM. Bissat	JC. Cerottini - St-Sulpice	B. Chenevière - Cheseaux	T. Rohrbach - Cullayes